Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15255 Seconde édition
30 avril 2021

Actions contre la résistance aux antimicrobiens (RAM)

Déclaration écrite n° 719

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

La plupart des experts de la santé s'accordent à dire que la résistance aux antimicrobiens (RAM) et l'incapacité du marché de produire de nouvelles classes d'antibiotiques depuis les années 1980 pourraient provoquer une nouvelle pandémie. La Banque mondiale prévoit 300 millions de décès d'ici 2050 et des milliards de dollars des États-Unis de pertes si des mesures contre la RAM ne sont pas prises dès maintenant. En 2019, la Cour des comptes européenne a critiqué la Commission européenne en raison de l'absence d'action effective contre la RAM. Les différents gouvernements ne font pas mieux. Il est temps de promouvoir une nouvelle donne entre les autorités européennes et les industries pharmaceutiques, les brevets restant aux mains des autorités de financement.

Le transfert de la production européenne d'antibiotiques vers les pays asiatiques notamment affaiblit l'indépendance de l'Europe tout en ajoutant à la pollution des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines par les antibiotiques, ce qui provoque la mort de 58 000 bébés indiens chaque année à la naissance.

Nous invitons la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, le Comité des Ministres et les États membres:

– à élaborer et à faire appliquer des lois qui réduisent de moitié le recours aux antibiotiques dans l'élevage et dans les soins de santé humaine et qui permettent de recueillir des données complètes et fiables sur toutes les questions liées à la RAM;

– à instaurer de nouveaux rapports entre les autorités et les entreprises pharmaceutiques et les start-ups qui incluent la transparence, des partenariats public-privé et la priorité de la santé publique sur la valeur actionnariale.

Signé (voir au verso)

Signé[1]:

ANDRIKIENĖ Laima Liucija, Lituanie, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
BILALLI ZENDELI Arta, Macédoine du Nord, SOC
BLENCATHRA David, Royaume-Uni, CE/AD
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE
LATOS Tomasz, Pologne, CE/AD
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
MUNYAMA Killion, Pologne, PPE/DC
NORKIENĖ Aušrinė, Lituanie, SOC
NOWACKA Barbara, Pologne, NI
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
PALUCKAS Gintautas, Lituanie, SOC
SAVICKAS Lukas, Lituanie, SOC
SCOMA Francesco, Italie, PPE/DC
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE/AD
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 23

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
 CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
 PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
 SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
 NI: non inscrit dans un groupe